

A GIRAFFA
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 16 rue Portalis, 75008 PARIS
911 482 420 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 28 JUILLET 2025

Le 28 juillet 2025,
A 9h,

Monsieur Fabrice FELLI,

agissant en qualité de Président de la société A GIRAFFA sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 16 rue Portalis, 75008 PARIS au 24 rue de Téhéran 75008 PARIS, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« **Article 4 - SIÈGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé : **24 rue de Téhéran 75008 PARIS.** »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Fabrice FELLI
Président

DocuSigned by:

7B3CFBFF4A56496...